

CANTINE MUNICIPALE

MAIRIE -56490- MOHON

INSCRIPTION CANTINE - ANNEE SCOLAIRE 2017 – 2018
à remettre en Mairie de MOHON pour le 09 juin 2017

Nom de l'enfant..... Prénom.....

Date de naissance.....

Ecole..... Classe.....

Nom, prénom, adresse des parents :

.....
.....
.....

Tél domicile.....

Tél travail..... tél portable

(en cas de changement de numéro de portable
communiquer le nouveau numéro :

Adresse mail :

Mon enfant fréquentera le service de façon permanente 0 occasionnelle 0
(cocher la case)

pour les occasionnels, précisez les jours si possible.....

(S'INSCRIRE OU ANNULER L'INSCRIPTION IMPERATIVEMENT AVANT
9 HEURES 30 EN MAIRIE)

A....., le

Signature du responsable légal

CANTINE MUNICIPALE (02.97.93.91.37)
MAIRIE 56490 MOHON

ANNEE SCOLAIRE 2017 / 2018

AUTORISATION MEDICALE

Fiche d'inscription à retourner en mairie de MOHON pour le 09 juin 2017

Nom de l'enfant..... Prénom.....

Date de naissance.....

Ecole..... Classe.....

Nom, prénom, adresse des parents :

.....
.....
.....

Tél domicile.....

Tél travail..... tél portable

(en cas de changement de numéro de portable,
communiquer le nouveau numéro :

Adresse mail :

Particularités à signaler (allergie, hémophilie, etc.....).....

Nom du médecin traitant

Tél médecin.....

Je soussigné(e).....

Père, mère ou responsable de l'enfant

Autorise(nt) les responsables de la cantine scolaire à faire donner tous les soins nécessaires à l'enfant ci-dessus désigné et lui faire pratiquer toute intervention d'urgence justifiée par son état.

A....., le

Lu et approuvé,
Signature du responsable légal

REGLEMENT CANTINE

- Prévenir de toutes les absences au plus tard le matin **avant 9 heures 30** à la mairie (02.97.93.94.20) à défaut le repas sera facturé. (la mairie est ouverte à partir de 9 heures)
- Aviser du retour également **avant 9 heures 30** à la mairie.
- Les couverts, vaisselle, détériorés ou cassés devront être remboursés
- Un minimum de règles de discipline et politesse sera exigé.
- Pour les maternelles et les élèves CP, apporter une serviette de table et rond de serviette avec le nom indiqué dessus.
- Les médicaments sont donnés aux enfants sous la responsabilité des Parents.
- Les PS – MS – GS doivent fournir leur serviette marquée à leur nom.

Document à conserver par la famille

CANTINE - REGLEMENT INTERIEUR

(exemplaire N° 1)

Règlement intérieur approuvé par le Conseil Municipal par délibération N° 17 du 7 avril 2016 et transmis en Préfecture le 22 avril 2016

A la cantine

- J'entre en silence sans bousculade
- Je suis poli en disant Bonjour, Merci et S'il vous plaît
- Je rejoins ma place calmement et je m'y installe
- J'attends la nourriture tranquillement
- Je mange proprement
- Je ne jette pas la nourriture par terre, ni sur les autres tables – exemple : pain, petits pois, maïs
- Je goûte même si je ne connais pas ou si je n'aime pas trop
- Je respecte mes camarades quand ils mangent en ne faisant pas de bruit
- Je respecte le personnel de service, je ne dis pas de gros mots, je ne réponds pas, je ne suis pas insolent.
- J'évite de me lever pendant le repas
- Quand j'ai fini mon repas, je range mes couverts au bout de la table
- Tant que les petits ne sont pas prêts à sortir de la salle, les grands restent assis
- Je sors en silence, sans me bagarrer et sans courir
- Je n'amène pas de jeux dans la cantine, ni bonbons, ni chewing-gum

Aux Toilettes

- Je ne m'amuse pas dans les toilettes et je ne gaspille pas le papier
- Je ne gaspille pas le savon, les essuie-mains

SANCTIONS

- Je copierai à la main le règlement 1 fois et le ferai signer par mes parents et le personnel de service
- Je mangerai seul
- Mes parents seront prévenus

M

Représentant de l'enfant (des enfants)

S'engage(ent) à respecter le règlement dans tous ses termes, après l'avoir lu et signé.

Signature de l'enfant (des enfants)

signature du(des) parent(s)

CANTINE - REGLEMENT INTERIEUR

(exemplaire N° 2)

Règlement intérieur approuvé par le Conseil Municipal par délibération N° 17 du 7 avril 2016 et transmis en Préfecture le 22 avril 2016

A la cantine

- J'entre en silence sans bousculade
- Je suis poli en disant Bonjour, Merci et S'il vous plaît
- Je rejoins ma place calmement et je m'y installe
- J'attends la nourriture tranquillement
- Je mange proprement
- Je ne jette pas la nourriture par terre, ni sur les autres tables – exemple : pain, petits pois, maïs
- Je goûte même si je ne connais pas ou si je n'aime pas trop
- Je respecte mes camarades quand ils mangent en ne faisant pas de bruit
- Je respecte le personnel de service, je ne dis pas de gros mots, je ne réponds pas, je ne suis pas insolent.
- J'évite de me lever pendant le repas
- Quand j'ai fini mon repas, je range mes couverts au bout de la table
- Tant que les petits ne sont pas prêts à sortir de la salle, les grands restent assis
- Je sors en silence, sans me bagarrer et sans courir
- Je n'amène pas de jeux dans la cantine, ni bonbons, ni chewing-gum

Aux Toilettes

- Je ne m'amuse pas dans les toilettes et je ne gaspille pas le papier
- Je ne gaspille pas le savon, les essuie-mains

SANCTIONS

- Je copierai à la main le règlement 1 fois et le ferai signer par mes parents et le personnel de service
- Je mangerai seul
- Mes parents seront prévenus

M

Représentant de l'enfant (des enfants)

S'engage(ent) à respecter le règlement dans tous ses termes, après l'avoir lu et signé.

Signature de l'enfant (des enfants)

signature du(des) parent(s)